

contact
.....

pop e poppa servicefamille
route des arsenaux 3b, 1700 fribourg, t +41 26 552 11 00
info@ppfs.ch, www.ppfs.ch



04 nos fournisseurs

une sélection de fournisseurs respectueux de l'environnement

Nous sélectionnons des fournisseurs de proximité et respectueux de l'environnement et sommes soucieux de rechercher le moindre coût global.

critères

- Pour les repas, nous collaborons avec des partenaires qui offrent une alimentation de qualité, saine et variée et qui favorisent l'utilisation de produits de saisons et régionaux. Les partenaires sont certifiés selon des normes ISO qui garantissent la mise en place d'outils visant à réduire au minimum l'impact de leur activité sur l'environnement, notamment par un tri des déchets et une consommation judicieuse des énergies.
- Nous nous engageons en faveur d'une relation mutuellement bénéfique avec nos fournisseurs.
- L'utilisation de produits régionaux et bio sera appliquée chaque fois que cela sera possible.
- Nous favorisons l'utilisation de mobilier et de jeux en bois.
- Les produits d'entretiens bénéficiant d'un éco label seront utilisés prioritairement.
- L'utilisation de produits jetables est maîtrisée.

05 les bâtiments

des bâtiments avec des standards énergétiques élevés

Dès la conception du projet, nous travaillons avec les architectes sur des cibles du référentiel **Minergie-Eco** qui permettent d'offrir une meilleure qualité de vie tout en respectant l'environnement.

critères

- Les arrêts de transports publics proches de la structure sont clairement indiqués sur le site Internet.
- L'éclairage naturel est optimisé.
- Les nuisances sonores provenant de l'extérieur sont faibles.
- Les travaux de construction et d'entretien sont idéalement réalisés par des partenaires locaux pour limiter la pollution liée aux déplacements.
- L'efficacité énergétique du bâtiment est ciblée sur le référentiel **Minergie-Eco**.
- Dans la mesure du possible, les matériaux de constructions ont de faibles nuisances pour l'environnement.
- L'utilisation d'énergies renouvelables est favorisée.





dans le cadre de ses missions, **pop e poppa** s'engage dans une action durable et agit dans le respect des critères environnementaux.

01 la charte eco-friendly

le respect de l'environnement

pop e poppa est une association à but non lucratif qui développe et exploite des structures d'accueil professionnelles de l'enfance. Avec le label **structure eco-friendly**¹, nous nous engageons en faveur du développement durable et notre pédagogie respecte l'enfant et l'environnement afin de permettre à chacun de devenir des citoyens responsables.

La charte **structure eco-friendly** intègre une démarche de développement durable autour de quatre axes:

- Un projet pédagogique qui sensibilise les enfants au respect de la nature.
- Des équipes qui dans leurs gestes quotidiens s'orientent vers un comportement d'éco-citoyen.
- Une sélection de fournisseurs de proximité et respectueux de l'environnement au moindre coût global.
- Des bâtiments avec des standards énergétiques élevés et/ou l'utilisation d'énergie renouvelable.

¹ Pour obtenir le label, au moins 50% des critères concernés sont respectés dans chaque tête de chapitre.



02 le projet pédagogique

un projet pédagogique vert

Le projet pédagogique intègre une dimension écologique et sensibilise les enfants à leur environnement autour d'activités et de gestes simples au quotidien.

critères

- Les enfants sont sensibilisés au recyclage par la séparation des différents déchets.
- Dans le cadre des animations, l'utilisation de produits recyclés ou réaffectés est favorisée.
- Les trajets avec les enfants sont effectués exclusivement à pieds ou en transports publics.
- Des sorties quotidiennes à l'extérieur sont organisées.
- Un jardin est créé avec les enfants pour appréhender le cycle de la nature et des saisons.
- Au moins une fois par année des visites sont organisées sur des lieux de productions (fermes, maraîchers, apiculteurs, etc.).
- Les enfants sont invités à éviter le gaspillage.

03 nos collaborateurs-trices

des équipes impliquées dans une démarche éco-citoyenne

Nos collaborateurs et collaboratrices participent et s'impliquent activement en faveur du développement durable. Leurs gestes quotidiens s'inscrivent dans une démarche d'éco-citoyen.

critères

- La charte **structure eco-friendly** est présentée à chacun et chacune des collaborateurs et collaboratrices.
- Les collaborateurs et collaboratrices sont sensibilisés au tri des déchets et à l'application de ce projet avec les enfants.
- Les vêtements non récupérés par les parents en fin d'année sont utilisés au sein de la structure ou donnés à une association caritative.
- Les collaborateurs et collaboratrices veillent à éteindre les lumières en sortant d'une pièce.
- Les PC et appareils électriques sont éteints/arrêtés complètement une fois leur utilisation terminée.
- Des casques sont offerts aux collaborateurs et collaboratrices venant régulièrement à vélo à la structure.
- Pour leurs déplacements professionnels, les équipes utilisent de préférence les transports publics.

